

"La pierre la plus solide d'un édifice est la plus basse de la fondation".

Numéro 164- Nov. 2012

L'inFO44



CTL du 20 novembre 2012

Motion Liminaire

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis ce jour en CTL, peut-être le dernier de l'année.

Nous devons y aborder, entre autres, le tableau de veille sociale. Dans le contexte que nous connaissons aujourd'hui, ce sujet revêt d'autant plus d'importance.

Comme vous nous le signifiez, l'analyse n'en sera pertinente qu'à compter de 2013.

Toutefois, nous constatons que les congés ordinaires de maladie sont en baisse significative (-1471) sur une période de 6 mois, soit près d'un jour/agent.

Par contre, les Congés de longue maladie sont en forte hausse (+903).

Nous espérons que cela n'est pas un effet pervers de la suppression du jour de carence, dont FO demande l'abrogation. En effet, nous le savons, des collègues essaient de tenir le coup, coûte que coûte pour éviter une perte de salaire supplémentaire, au détriment de leur santé. A force de tirer sur la corde fragile de leur capital santé, ils prennent le risque d'être confrontés à des accidents plus ou moins graves.

Oui, perte de salaire supplémentaire! Car depuis le 1er novembre 2012, le traitement brut des fonctionnaires a baissé de 0,11%, en raison d'une hausse des cotisations "retraite".

Ce n'est qu'une première baisse qui affectera, une fois de plus, notre pouvoir d'achat.

Au 1er janvier 2013, une nouvelle hausse des cotisations accentuera cette dégradation du pouvoir d'achat en faisant au total baisser le traitement brut de 0,41% entre le 1er janvier 2012 et le 1er janvier 2013.

Après plus de 12 % de perte du pouvoir d'achat par rapport à l'inflation sur les 10 dernières années, avec un gel du point d'indice depuis juillet 2010, et des perspectives du projet de Loi de finances peu encourageantes pour 2013, la rémunération des fonctionnaires va donc clairement continuer de baisser.

A ces augmentations de cotisations, viendra s'ajouter en 2013 la diminution de 50 % des mesures catégorielles pour la Fonction Publique de l'Etat (blocage des avancements, promotions, etc.).

Il est fort à parier que l'exemple des 97 douaniers de catégories C et B, dégradés du fait des restrictions budgétaires sera suivie d'autre cas!

Nommés lors des CAP nationales de mai et juin 2012, ils se sont vus retirés de la liste des promus en cette fin d'année Tout cela n'a pas grand chose d'encourageant

Concernant le tableau de veille sociale, même si les chiffres peuvent déboucher sur une analyse intéressante s'ils sont exhaustifs, il n'en reste pas moins qu'il ne sera qu'un outil comptabilisant les effets des suppressions d'emplois.

Hé oui nous en revenons toujours et encore au même sujet. Mais avouez que 2023 suppressions en 2013 à la DGFIP, cela fait beaucoup dans la situation actuelle de nos services !

Concernant la Loire-Atlantique on peut s'attendre à un chiffre compris dans une fourchette de 20 à 30 emplois en moins si on se réfère aux chiffres des années précédentes.

Où allez-vous les trouver ? Dans quel service allez-vous semer le désordre ? Dans quel poste allez-vous créer encore davantage de stress ?parce que c'est aussi en ces termes que se pose la question!

Beaucoup de collègues sont déjà en souffrance ...jusqu'où descendra-t-on le curseur dans les Finances Publiques ?

A quand le naufrage ?

A cet égard, pouvez-vous nous apporter la garantie que les regroupements des 4 FIE actuelles en deux FIE n'engendreront pas de suppressions d'emplois ?

Puisque nous abordons le sujet de vos intentions quant à l'avenir du département, nous vous posons LA question récurrente de nos collègues : quels sont vos projets en matière d'implantations du réseau de la DRFiP 44? Avez-vous des projets de restructurations de postes comptables en Loire-Atlantique ?

Concernant le budget nous déplorons une nouvelle fois le peu d'informations portées à notre connaissance.



Plus les outils informatiques sont performants et moins les représentants des personnels disposent de chiffres....Alfred SAUVY, économiste et sociologue disait que *"bien informés, les hommes sont des citoyens. Mal informés, ils deviennent des sujets"*. Nous avons la désagréable impression qu'il en est de même pour les agents des Finances publiques. Peu informés, ils sont de simples pions sur le grand échiquier de la crise financière. Souvent, ils nous disent se sentir méprisés. Du coup, ils perdent confiance en leurs directions locale et générale.

Les seules réponses données aux agents font l'impression d'un enfumage de dialogue social.

Et ce n'est pas la démarche stratégique qui changera les choses....une énième démarche qui a pour but premier de contourner les organisations syndicales dans le prolongement du « tour de France » du Directeur Général. Le document que vous communiquez ne donne pas beaucoup d'informations. Quelles démarches notre direction locale va-t-elle mettre en place dans le cadre des travaux d'approfondissement ?

S'agirait-il encore d'ateliers thématiques de réflexion devant déboucher sur des propositions à la Direction Générale ? Si c'est bien le cas, FO DGFIP44 ne peut qu'inciter les agents du département à boycotter de telles réunions qui ont le même objectif que les feus DOS et GEM.

A FO, nous déconseillons à nos collègues de participer à cet exercice de « concours Lépine » de l'abandon de mission et/ou d'implantation.

**Compte tenu de tous ces éléments,
nous les invitons à fortement se mobiliser le 27 novembre 2012.**

Compte-rendu du CTL

Le CTL s'est ouvert sur une longue discussion, sur le caractère trop restreint de la documentation remise aux OS. La réglementation veut que la Direction et les représentants des Personnels aient le même niveau d'informations. Nous en sommes loin en Loire-Atlantique ...comme nous l'indiquions dans notre motion !

Après débat, la Direction a accepté de reporter le point sur le **tableau de veille sociale** (nous vous le rappelons, ce poste doit être une photographie du département, et fait apparaître le taux de couverture des effectifs, le nombre de jours d'arrêts maladies et de longues maladies, le nombre de fiches de signalement à l'assistant de prévention...)

Le point sur le **bilan de la notation** a également été repoussé : en effet, l'application EVALNOT permet d'apporter des éléments d'analyse qui étaient habituellement soumis au comité technique. Ce n'est pas parce qu'EDEN-Rh ne permet pas le requêtage (ce qui sera apparemment possible à compter de 2014) que l'administration ne doit pas nous les communiquer...



Ponts naturels

Seuls deux ponts sont possibles en 2013 : les vendredis 10 mai et 16 août (en effet, les 1er et 8 mai tombent un mercredi...et donc également le 25 décembre et le 1er janvier, le 14 juillet est un dimanche).

VOTE	Pour	Abstention	Contre
	FO – CFDT	CGT	Solidaires

A **FO**, nous considérons que la mise en place des ponts naturels permet de gérer plus facilement la gestion des absences ces jours-là, d'autant qu'il s'agit de période de vacances scolaires.

Expérimentation de la migration des professionnels

Une expérimentation de plus! ...encore une fois, la Loire-Atlantique a été retenue

•2 expérimentations en parallèle : la migration des professionnels pour l'assiette (ensemble des Services Impôts des Entreprises et des Pôles de Contrôles et d'Expertise du Loiret et la Loire Atlantique) et RSP

Forcé - application du recouvrement pour les professionnels - (Eure et Essonne).

Depuis 2010, l'application GESPRO a été généralisée pour la gestion des redevables professionnels. Elle nécessitait toutefois de continuer à travailler avec BDRP, qui doit à terme disparaître.

L'expérimentation vise à la constitution d'une base nationale de stockage des données déclarées par les professionnels et d'une "interface d'acquisition" des déclarations papier. Cela doit également permettre de suivre et relancer les défailants et servir d'outil de pilotage.

Le fait d'avoir une base nationale permettra également de suivre sans rupture, les entreprises qui se déplacent.

A notre question sur les formations, l'administration répond que tous les besoins doivent être remontés auprès de la cellule de Copernic.



A notre question sur la généralisation de l'application qui ne doit pas être faite dans les conditions déplorablement vécues lors de Chorus par exemple, la direction nous répond que l'expérimentation est menée dans un nombre réduit de départements, et donc avec un meilleur soutien.

A notre autre question sur les emplois, le DRFiP répond que cela se fera à effectif constant (et avec l'équipe de renfort!..donc au détriment du reste des services du département).

Expérimentation = charges supplémentaires en plus OUI ! , effectifs supplémentaires NON !

Notre inquiétude, encore une fois, c'est que la mécanisation des tâches pourra de nouveau engendrer des regroupements d'équipes tel que cela a été vécu par exemple pour les Centres de Gestion des Retraites, sans qu'à aucun moment ne soit pris en compte le fait que les services soient déjà asphyxiés.

Regroupement FI Nantes

(Fiscalité Immobilière et Patrimoniale)

Situation actuelle : 4 FIE

- Inspection de F.I. (FIE) Nantes Sud-Est / Nantes Sud (emplois au 01/09/2012 : 1A, 1B)
- Inspection de F.I. (FIE) Nantes Nord-Ouest / Châteaubriant (emplois : 1A, 1B et 1 C)
- Inspection de F.I. (FIE) Nantes Nord-Est / Ancenis (emplois : 1A, 1B)
- Inspection de F.I. (FIE) Nantes Ouest / Nantes Sud-Ouest (emplois : 1A, 1B et 1 C)

Proposition de l'administration (avec prise d'effet au 1er janvier 2013)



● FIE Nantes Sud : la FIE Nantes Sud-Est /Nantes Sud avec la FIE Nantes Ouest/Nantes Sud-Ouest (emplois 2A, 2B, 1C) avec rattachement au SIP Nantes Ouest)

● FIE Nantes Nord : la FIE Nantes Nord-Ouest/Châteaubriant avec la FIE Nantes Nord-Est/Ancenis (emplois 2A, 2B, 1C) avec rattachement au SIP Nantes Nord Ouest

Depuis fin 2009, l'encadrement des FI est assurée par le responsable de la brigade et le cadre qui pilote l'équipe départementale du CSP.

Depuis 2010, ce mode de fonctionnement a été étendu à Pornic et Saint-Nazaire.

Les propositions de regroupement s'appuient sur ces arguments :

- améliorer le contrôle corrélé revenu/patrimoine en ciblant les dossiers à enjeux (plus facile avec des services de taille plus importante) ,
- meilleure lisibilité de la carte des territoires
- apporter le soutien technique aux équipes.

Au fur et à mesure des débats, on apprend qu'en fait tout ceci est justifié par le regroupement de la base informatique. Or nous n'avons pas réussi à avoir d'explications en quoi cela nécessite cette restructuration. Notre inquiétude est que cela débouche à terme, sur des suppressions d'emplois. A la question de **FO** sur le



maintien des emplois posée dans notre motion, le DRFiP a répondu que les suppressions d'emplois avaient déjà été faites dans le domaine de la fiscalité immobilière et qu'il n'était pas question de revenir dessus... Bémol : son engagement ne vaut que pour 2013....

VOTE	Pour	Abstention	Contre

Eu égard au vote négatif de toutes les OS, le CTL devra de nouveau se réunir sur ce point.

Petite précision : pour les demandes de mutations, les collègues devront cibler la FIPER et localement la FI (sauf pour Pornic).

Extension de la FIE Saint-Nazaire au secteur de la FI de Pornic

Il s'agit de formaliser l'organisation actuelle en regroupant la FI de Pornic et de la FI de St-Nazaire (encadrement assuré depuis 2010 par un A+ localisé à St-Nazaire) à compter du 1er janvier 2013. L'emploi de B sera maintenu à Pornic.

VOTE	Pour	Abstention	Contre

Déménagement de la trésorerie de la Baule

Le projet arrive à son terme : le déménagement aura lieu le 28 novembre avec ouverture des nouveaux locaux le 29.

Quelques éléments : 42 180 € de loyer annuel, 64 000 € de travaux d'aménagement et 66 000 € pour la sécurité.

VOTE	Pour	Abstention	Contre
		CGT- Solidaires	FO - CFDT

Explication de notre vote : nous sommes très heureux que les collègues de la Baule quittent le bâtiment insalubre où ils sont, situation que nous dénonçons en CT depuis trop d'années.

Mais nous déplorons que cela se fasse à minima : pas assez de m², pas assez de places de parkings pour les agents (6 pour 12), pas de stationnement pour les usagers (200/j en octobre, pas de transports collectifs,)

Une seule presque bonne nouvelle : une convention vient d'être passée avec le restaurant "Le Soleil Levant" à Guérande situé à 500m du poste environ.

Budget

Ici aussi, les documents étaient insuffisants. Sur la poussée de **FO**, l'administration a accepté de nous remettre en séance, l'exécution du budget, et non pas seulement comme c'était le cas, quelques lignes concernant la réserve*....

Pour l'administration, parler de la situation budgétaire, c'est aujourd'hui parler des plans d'économies et des achats de fin d'année à faire pour éviter de reverser un solde du budget trop important. Eh oui, avec les restrictions budgétaires, nous en sommes là !

Plus question d'imaginer des actions concertées sur le long terme ou d'avoir une politique d'investissement réfléchie, l'adage aujourd'hui c'est "Parons au plus



pressé!"....

Ainsi, en cette période de Noël, le 1% libéré généreusement par la Direction Générale sur les 5% que représente la réserve* prélevé en début d'année sur le budget 2012, va permettre de garnir le sapin de Noël des agents de la DRFP de Loire Atlantique, avec des sauvegardes informatiques, quelques micros et portables ainsi que des câbles pour réseau téléphonique, le tout pour 69.131 €.

En 2012, le budget alloué au département a juste permis le fonctionnement de ses services, que penser du budget 2013 annoncé une nouvelle fois en baisse par notre DRFiP lui-même avec - 9% sur le forfait agent ?

Les agents, vont-ils devoir fournir leur stylos, leur ramette de papier, le papier toilettes, et accepter de se déplacer à leur frais..... ?

Où bien l'administration ajustera ses actions en corrélation avec ses finances : moins de formation pour les agents, moins de contrôle des entreprises éloignées des grands centres, des réductions dans l'envoi des courriers pour cause d'affranchissement, une utilisation à la baisse du téléphone...

La réserve : le tour de passe-passe de l'administration consiste à annoncer en début d'année que le budget est en baisse de 13,80%.

Avant 2012, la réserve (somme bloquée arbitrairement au début de l'année et qui ne peut être débloquée que sur feu vert de la DG) était de 2%.

En 2012, elle est passé à 5%. Au final, seul 1% a été mis réellement à disposition des directions locales... la réduction du budget est donc bien supérieure à 13 et quelques %



Démarche stratégique

Il s'agit là d'abord d'une réflexion des Etats majors (cadres supérieurs) pilotée par M. Nicolaieff qui a pour but d'explorer de nouvelles pistes pour assurer nos missions dans le contexte que nous connaissons, comme ce fut déjà le cas avec le DOS et les GEM.... à la différence près que cette fois, les agents n'y sont pas associés.

A **FO**, nous considérons qu'encore une fois, non seulement c'est une nouvelle tentative de contournement des organisations syndicales dans le prolongement du « tour de France » du Directeur Général. C'est un énième "concours Lépine" de l'abandon de mission et/ou d'implantation.



Le résultat de cette "gamberge de nos "gradés" sera discuté à un niveau national avant d'être présenté au ministre en avril 2013.

Les fils directeurs de cette démarche sont : les conditions de vie au travail, la protection et sécurité des agents, les simplifications et dématérialisations, la recherche de sens, le management et pilotage, l'articulation optimale entre administration centrale et le réseau, la qualité de service et valorisation des résultats et la qualité du dialogue social.

Que dire de cette démarche sinon qu'il est bon en période de crise, que l'administration sorte de ces cartons un projet dont le but est de faire penser au personnel que la direction s'intéresse vraiment à leur condition et leur devenir.

Nous avons eu par exemple : les cercles de qualité, les espace de dialogue.....

Ces démarches se terminent malheureusement souvent par des désillusions pour les agents car les effets escomptés ne sont jamais au rendez-vous. Par contre pour l'administration, l'effet placebo peut fonctionner, du moins un certain temps....

Questions diverses

Révision des valeurs locatives des locaux professionnels : Une plate-forme téléphonique virtuelle va être mise en place avec un numéro pour le département. Le service sera renforcé durant les période de pointe par l'équipe de renfort. Ce dispositif devrait pouvoir répondre au 4 000 appels téléphoniques, 450 courriels et environ 350 réceptions physique prévus durant la période de janvier à avril 2013. Il est prévu une formation d'une journée pour les agents en renfort ainsi qu'une plaquette d'informations.

Enquête du Ministère sur les vacances des agents auprès des personnels : Certains agents ont reçu sur leur boîte-mail un message les invitant à répondre à un questionnaire des services sociaux. Concernant cette démarche, rien d'étonnant en soi, sauf que le lien proposé pour une réponse n'est pas *activable* pour la majorité des agents (accès internet restreint). Vos représentants **FO** ont donc demandé que l'accès au site hébergeur soit ouvert à tous afin que ce lien soit activé.

Conséquence des nouvelles modalités de dégagement de fonds imposées par la Poste et réglementation : En période d'échéances, certains postes n'ont pas d'autre choix que de dépasser leur encaisse, faute de pouvoir effectuer plusieurs dégagements chaque semaine vers la Poste. L'administration reconnaît qu'elle n'a pas la main sur le dossier, celui-ci est géré par la direction générale. En attendant, elle préconise si besoin et jusqu'à deux fois par semaine de se tourner vers le site Quai de Versailles pour dégager les surplus.



Avenir des agents du service financier CDC et DFT avec la création de pôle inter régional : Le DRFIP reconnaît que la mise en place de ses pôles aura un impact sur les services actuels et leurs effectifs, suite à une redistribution et une centralisation des missions. Par contre, le sujet ne serait pas d'actualité car l'organisation cible n'est pas encore définie.

A **FO**, nous sommes convaincus que le but premier de cette démarche, c'est encore une fois la suppression d'emplois pour très bientôt.

Les conservations des hypothèques se transforment au 1er janvier 2013 en Services de publicité foncière : Le DRFIP confirme que les services d'enregistrement y seront rattachés sans toutefois qu'il y ait polyvalence pour les agents des deux services.



Impact sur la DRFIP des articles de presse sur l'augmentation des cotisations de CFE suite aux choix opérés par CAP Atlantique : Ce dossier suivi conjointement avec le Préfet, est un sujet ministériel. Le DRFIP n'est donc pas favorable à une réponse localement par voie de presse. Les entreprises en difficultés devront se rapprocher des SIE, les dossiers seront étudiés au cas par cas. Rappelons sur le sujet qu'une décision rectificative de la collectivité n'est pas légale et que par ailleurs, toute modification doit intervenir avant la fin de l'année.

Concernant les auto-entrepreneurs, des consignes ont été données pour bloquer les avis et relances.

Conférences SRIAS : Le DRFIP a donné son accord pour que ces conférences soient intégrés dans la liste des actions donnant lieu à deux autorisations exceptionnelles d'absence.

Les élus FO DGFIP44 en CTL	Chrystelle TONNELIER	Philippe NOBILET	Julien CRENO
	Titulaire	Titulaire	Expert

☎ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.drifp44@dgifp.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgifp-sd.fr/044/>

Permanences

VERSAILLES : le lundi et jeudi matins – le mardi après-midi (02.40.20.76.56)

CAMBRONNE : le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)